



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 6 OCTOBRE 2022**

Compte-rendu affiché le : 13 octobre 2022

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

**Secrétaire de séance** : Mme Sandrine BERTHET

**Membres présents** : 36

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelynne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René MAGLIANO, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Anne-Lise LANSAQUE, M. Jean-Baptiste DOZOLME, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Marie BRUNET, M. Djamel BOUDEBIBAH, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Madame Stéphanie VELLA, Monsieur Filipe GALVAO, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

**Membres ayant donné pouvoir** : 7

Mme Marion CARRIER pouvoir à Mme Isabelle DA SILVA  
Mme Linda TABTE pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE  
M. Albert YOGO pouvoir à M. Marc DUBIEF  
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Nathalie BRAMET REYNAUD  
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à M. Raphaël SULTANA  
Madame Claire DURAND MOREL pouvoir à M. Djamel BOUDEBIBAH  
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Madame Lucile MOREL

**Délibération n°20221006DEL21**

**VIE ASSOCIATIVE**

**Association Courir Pour Elles - Attribution d'une subvention**

**RAPPORTEUR : M. JACQUES CHAMPIER**

Mesdames, Messieurs,

Un «Cross solidaire du réseau de Bron Parilly» organisé par le Collège Théodore Monod au profit de l'Association Courir Pour Elles a eu lieu le vendredi 13 mai 2022, autour du collège.

Cette journée banalisée autour de la pratique physique, a été un véritable engagement au profit de l'Association Courir Pour Elles, tout en développant l'appartenance au réseau des écoles, un collège de secteur, et des structures socioculturelles et éducatives. Environ 850 élèves du 1er et du 2ème degré se sont mobilisés pour courir ensemble avec des adultes volontaires présents sur place pour les encadrer, encourager et courir avec eux.

Le but de ce cross solidaire était de courir ensemble et :

- d'encourager l'égalité garçons-filles au sein du collège et renforcer la mixité,
- de conserver un climat serein au sein de l'établissement et de développer le sens de la solidarité,
- de renforcer la pratique physique et sportive régulière pour améliorer sa santé et l'hygiène de vie,
- de courir au profit de l'Association Courir Pour Elles et récolter des dons pour la prévention des maladies féminines et le soin des patientes pendant leurs traitements.

Une journée d'engagement physique au profit de l'Association Courir Pour Elles qui s'est concrétisée pour ce cross par la somme de 2 000 € récoltée en dons et sponsoring.

La Ville qui, lors de ce cross, a souhaité encourager les participants à cette action, a promis de doubler les sommes récoltées lors de ces courses parrainées par des sponsors individuels ou collectifs au profit de l'Association Courir pour Elles.

Le vendredi 24 juin dernier, une soirée festive a été organisée à l'amphithéâtre du collège pour la remise des récompenses et d'un chèque symbolique de 4 000 € à l'Association Courir Pour Elles en présence d'un membre de l'association et de Monsieur le Maire de Bron.

Les meilleurs binômes mixtes sportifs par niveau de classe et les classes les plus méritantes (plus grand nombre de tours réalisés) ont été mis en lumière lors de cette soirée et des diplômes de participation ont été remis aux élèves et aux classes de primaire.

Il vous est proposé d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'Association Courir Pour Elles afin de soutenir ses actions.

La participation financière de la Ville de Bron sera créditée au compte de l'Association Courir Pour Elles selon les procédures comptables en vigueur.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'attribution d'une subvention de 2 000 € à l'Association Courir Pour Elles,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à réaliser tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

**Le Maire,**

**Jérémy BREAUD**

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Publié le



ID : 069-216900290-20221006-20221006DEL21-DE